

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION DU CONSEIL
21 SEPTEMBRE 2011**

MERCREDI, le vingt et unième jour du mois de septembre deux mille onze (21 septembre 2011), une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de VINGT HEURES (20 h), à laquelle sont présents :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice;
Monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan;
Monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain;
Monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse;
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;
Monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan;
Monsieur Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas;
Monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain;
Monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau.

ABSENT

Monsieur Yvon Lafond, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général, ainsi qu'une vingtaine de citoyens assistent à la réunion du conseil.

2011-09-154

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain, et résolu d'adopter l'ordre du jour suggéré.

ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2011;
4. Gestion des ressources humaines :
 - a. Renouvellement de l'assurance collective;
5. Finances, matériel, équipement et bâtisse :
 - a. Liste des chèques émis;
 - b. Recueil de délais de conservation des archives;
 - c. Achat d'oeuvres d'art;
6. Aménagement du territoire :
 - a. Conformité de règlement(s) municipal(aux);
 - b. Cours d'eau;

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

7. Rapports :
 - a. Représentant(s) à la RGMRM;
 - b. Président du comité de sécurité publique;
 - c. Agente de développement culturel - Rapport d'août 2011;
 - d. Coordinatrice de la mise en oeuvre de la politique familiale;
8. Pacte rural :
 - a. Enveloppe régulière;
 - b. Enveloppe dédiée;
9. Demande(s) d'appui ou autre :
 - a. Association des aménagistes régionaux du Québec - Demande de contribution financière pour la tenue du colloque 2011;
 - b. CAB des Riverains (Carrefour d'information pour aînés);
10. Correspondance déposée;
11. Accusés de réception;
12. Pour votre information;
13. Autres sujets :
 - 13.1 Congrès 2011 de la FQM, rappel;
14. Période de questions;
15. Clôture de la séance.

Adoptée.

2011-09-155

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AOÛT 2011

Il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la réunion de ce conseil tenue le 17 août 2011.

Adoptée.

4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2011-09-156

4a. RENOUVELLEMENT 2011-2012 DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

Considérant que la municipalité régionale de comté des Chenaux offre à son personnel une assurance collective;

Considérant que le contrat, actuellement en vigueur avec la "Croix-Bleue Médavie", vient à échéance le 30 septembre;

Considérant que suivant la recommandation de monsieur Pierre Piché, courtier, il y a lieu d'accepter les conditions du renouvellement de ce contrat, telles que négociées;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appuyé par monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et résolu que la municipalité régionale de comté des Chenaux accepte les conditions du renouvellement du contrat d'assurance collective avec la compagnie "Croix-Bleue", pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012 aux taux ci-après :

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

Garanties	Taux actuels	Nouveaux taux
Assurance-vie (Taux par 1000 \$ d'assurance)	0,44 \$	0,466 \$
Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle / Taux par 1000 \$ d'assurance	0,04 \$	0,04 \$
Assurance-vie des personnes à charge Taux par famille	4,41 \$	4,67 \$
Assurance-maladie :		
- sans personne à charge	65,90 \$	70,15 \$
- avec personne(s) à charge – familial	238,86 \$	254,11 \$
- avec personne(s) à charge – couple	131,81 \$	140,38 \$
- avec personne(s) à charge – monoparental	173,05 \$	184,19 \$
- familiale (65 ans)	453,57\$	482,24 \$
Assurance pour les soins dentaires :		
- sans personne à charge	18,43 \$	17,66 \$
- avec personne(s) à charge – familial	61,16 \$	58,59 \$
- avec personne(s) à charge – couple	36,90 \$	35,35 \$
- avec personne(s) à charge – monoparental	47,13 \$	45,15 \$
Assurance-salaire de courte durée Taux par 10 \$ de rente hebdomadaire	1,06 \$	0,86 \$
Assurance-salaire de longue durée Taux par 100 \$ de rente mensuelle	2,71 \$	2,76 \$

Il est également résolu que monsieur Pierre St-Onge, directeur général, soit et est, par la présente, autorisé à signer les documents requis le cas échéant.

Adoptée.

4b. DÉPÔT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Le directeur général mentionne également que le dépôt syndical du renouvellement de la convention collective a eu lieu mardi 20 septembre 2011.

5. FINANCES, MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET BÂTISSÉ

2011-09-157

5a. ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS

Il est proposé par monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, appuyé par monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain, et résolu que soit adoptée la liste des chèques numéros 5765 à 5823 au 21 septembre 2011 totalisant 525 175,93 \$.

Adoptée.

2011-09-158

5b. RECUEIL DE DÉLAIS DE CONSERVATION DES ARCHIVES

Considérant que selon l'article 7 de la *Loi sur les Archives* (L.R.Q, c. A-21.1), "Tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents actifs et semi-actifs et qui indique quels documents inactifs sont conservés de manière permanente et lesquels sont éliminés";

Considérant que le calendrier intitulé "Recueil des délais de conservation" préparé par le directeur général est déposé à ce conseil pour adoption avant d'être soumis à l'approbation de la Bibliothèque et Archives nationales;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain, appuyé par monsieur Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas, et résolu que le préambule de la présente en fasse partie intégrante et que le conseil de la municipalité régionale de comté des Chenaux adopte le recueil des délais de conservation de trente-quatre pages, préparé par le directeur général, et que ce recueil soit soumis à l'approbation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

De plus, il est résolu que ledit recueil fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée.

2011-09-159

5c. ACHAT D'OEUVRES D'ART DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION D'OEUVRES D'ART DE LA MRC DES CHENAUX

Considérant que la MRC des Chenaux s'est dotée d'une Politique culturelle en 2006;

Considérant que le plan d'action culturel 2011-2013 a été adopté par le conseil de la MRC des Chenaux, le 20 octobre 2010, et que ce plan prévoit une Politique d'acquisition d'œuvres d'art à compter de 2011;

Considérant qu'un budget total de 3000 \$ sur trois années est réservé pour l'achat d'œuvres d'art;

Considérant qu'un comité de sélection a été mis sur pied afin de recommander à ce conseil un choix d'œuvres à acquérir;

Considérant que suite à un appel d'offres, trente-huit oeuvres d'art ont été soumises au comité de sélection à des fins d'achat;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, et résolu de procéder à l'achat du montage-sculpture de l'artiste Céline Noury, de Saint-Luc-de-Vincennes, et de la peinture de l'artiste peintre Suzanne Claveau, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, pour un montant total s'élevant à 1100 \$.

Adoptée.

6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6a. CONFORMITÉ DE RÈGLEMENT(S) MUNICIPAL(AUX)

Aucun règlement n'a été présenté.

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

6b. COURS D'EAU

Aucun dossier sur les cours d'eau n'est présenté.

7. RAPPORTS

7a. REPRÉSENTANT À LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Le président, monsieur Pierre Bouchard, informe ses collègues que les préparatifs du budget ont commencés et qu'une réunion à cet effet aura lieu bientôt. Il mentionne également que l'utilisation des bacs bleus, désormais obligatoires, a une incidence sur le volume de matière à récupérer.

M. Bouchard nous rappelle la tenue d'une conférence de presse, le mardi 27 septembre 2011, ayant comme objet : la collecte des feuilles.

La Régie travaille actuellement à trouver la meilleure solution pour rencontrer les exigences relatives à la troisième voie (matières putrescibles).

7b. PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Monsieur Christian Fortin, président, relate les faits saillants de la réunion tenue un peu plus tôt dans la journée et indique qu'une copie du rapport statistique, depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 août 2011, sera transmis aux membres du conseil. Il informe les membres du conseil que c'est le nouveau directeur de poste, le lieutenant, Michel Fournier, qui siège désormais au comité de sécurité publique.

7c. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport du mois d'août 2011 relatif aux activités de notre agente de développement culturel, madame Marie-Pier Lemaire. Le président du comité culturel mentionne qu'une conférence de presse sur le Parcours Campagn'art aura lieu le mardi 27 septembre 2011. Cette activité culturelle se tiendra les 1^{er} et 2 octobre 2011.

8. PACTE RURAL

2011-09-160

8a. ENVELOPPE RÉGULIÈRE

Considérant que la municipalité régionale de comté des Chenaux dispose d'une somme de 305 815 \$ du gouvernement du Québec entre avril 2011 et avril 2012 dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2007-2014;

Considérant que le 20 septembre dernier, les membres du comité de développement rural se réunissaient pour prendre notamment en considération deux projets ayant fait l'objet d'analyse de la part de l'agent de développement rural;

Considérant les recommandations du comité de développement rural;

**Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux**

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain, et résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux approuve les projets suivants :

Promoteurs	Projets	Coût total	Subvention
Corporation de transport adapté Franchemont	<i>Démarrage du transport collectif</i>	32 443 \$	7400 \$
Radio-Shawinigan (*)	<i>Radio Campus communautaire francophone de Shawinigan inc.</i>	268 000 \$	11 000 \$ 10 000 \$
Total			28 400 \$

Il est également résolu :

- 1- Que les conditions du comité de recommandation fassent partie du protocole requis;
 - 2- Que les montants ainsi autorisés soient versés de la manière suivante :
 - 70 % à la signature d'un protocole;
 - 30 % suite à la réception d'un rapport final comprenant notamment les informations à fournir au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - 3- Que le directeur général soit et est, par la présente, autorisé à signer les documents et à émettre les chèques requis.
- * En ce qui concerne ce projet, 11 000 \$ pour 2011-2012 + 10 000 \$ pour 2012-2013, le tout conditionnel à un partenariat avec le Bulletin des Chenaux avec dépôt de l'entente + rapport d'activités annuel + représentant au conseil d'administration nommé par la MRC des Chenaux.

Adoptée.

8b. ENVELOPPE DÉDIÉE

Aucun dossier n'est présenté.

9. DEMANDE(S) D'APPUI OU AUTRE

2011-09-161

9a. ASSOCIATION DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX DU QUÉBEC - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA TENUE DU COLLOQUE 2011

Considérant que l'Association des aménagistes régionaux du Québec tient son colloque régional 2011 dans la Mauricie les 26, 27 et 28 octobre 2011;

Considérant que ce conseil est d'avis de contribuer à la réussite de cet évènement;

**Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux**

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appuyé par monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain, et résolu à l'unanimité que la Municipalité régionale de comté des Chenaux s'associe à l'organisation de ce colloque par une contribution de 350 \$ destinée au jour 3.

Adoptée.

2011-09-162

9b. CAB DES RIVERAINS (CARREFOUR D'INFORMATION POUR AÎNÉS)

Considérant que le Centre d'action bénévole des Riverains désire déposer un projet de Carrefour d'information pour aînés au ministère de la Famille et des Aînés;

Considérant que nous avons pris connaissance des détails de ce projet et des objectifs poursuivis;

Considérant que le Centre d'action bénévole des Riverains a besoin de l'appui de différents partenaires afin de mener à terme ce projet;

Considérant que le Centre d'action bénévole des Riverains est un organisme implanté dans notre MRC depuis bientôt trente ans, qu'il est très actif dans son milieu et qu'il peut compter sur la participation d'un bassin important de bénévoles;

Considérant que la population de notre MRC est de plus en plus vieillissante, isolée et vulnérable, entre autres, de par l'étendue de notre territoire ainsi que de l'absence de transport collectif;

Considérant que, lors de notre planification stratégique, nous avons convenu d'agir sur l'enjeu du vieillissement de la population et de la décroissance démographique, entre autres, par l'amélioration de la qualité de vie des citoyens comme facteur attractif et rétentif;

Considérant que le projet du Centre d'action bénévole est en lien direct pour agir sur cet enjeu;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, appuyé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, et résolu de donner notre appui au Centre d'action bénévole des Riverains pour la présentation de leur projet de Carrefour d'information pour aînés au ministère de la Famille et des Aînés. Une lettre sera transmise à l'organisme en ce sens.

Adoptée.

10. CORRESPONDANCE

- a. Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Programme LAAA, enveloppe de 10 000 \$ [2011-2012]);
- b. Société d'habitation du Québec (Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite);
- c. MRC de Bécancour (Entrée en vigueur du règlement 330 modifiant le RCI n° 229);
- d. Pelmorex (Remerciements pour appui donné);
- e. Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes (Gaz de schiste).

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

11. ACCUSÉS DE RÉCEPTION

- a. Ministre de la Sécurité publique (Schéma de couverture de risques en incendie);
- b. Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Politique familiale);
- c. Ministère des Affaires municipales (Report du dépôt des rôles d'évaluation).

12. POUR VOTRE INFORMATION

- a. Avenant de l'assureur de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes pour l'utilisation d'un terrain de la MRC à des fins de loisirs;
- b. Solidarité rurale;
- c. Rapport de fréquentation au Parc de la rivière Batiscan.

13. AUTRES SUJETS QUI POURRONT SE PRÉSENTER SOUS RÉSERVE DE L'ARTICLE 148.1 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC

13a. CONGRÈS 2011 DE LA FQM

Le directeur général rappelle la tenue du congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011 à Québec.

13b. PHARE SUR CHAMPLAIN - NOMINATION

Monsieur Jean-Robert Barnes informe ses collègues que le comité culturel de Champlain a été nommé au prix de l'initiative culturelle pour l'évènement "Phare sur Champlain" en vue de la soirée pour la treizième édition d'Arts excellence organisée par Culture Mauricie et qui se tiendra à La Tuque le 13 octobre 2011.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14a. GAZ DE SCHISTE

Un groupe de personne, présent à cette réunion, engage une discussion sur le gaz de schiste. Après discussion, le préfet indique qu'il revient à chaque conseil municipal de prendre position sur ce sujet délicat. Une invitation est faite aux membres du conseil pour participer à un voyage d'information en Pennsylvanie au cours du mois d'octobre.

2011-09-163

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures et trente-cinq minutes (21 h 35), il est proposé par monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appuyé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, et résolu de lever la présente séance.

Adoptée.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉFET